

1 800 signatures pour la pétition de Vélo qui rit

L'association de défense du vélo en ville, Vélo qui rit, a récolté 1 800 signatures pour sa pétition lancée au printemps dernier. Malgré ces bons chiffres, l'association qui milite depuis 10 ans regrette de ne pas être écoutée

Depuis 10 ans, l'association Vélo qui rit milite pour la défense du vélo en ville. Elle a lancé au printemps dernier une pétition sous forme de « lettre ouverte à nos décideurs ». 1800 signatures ont été récoltées, provenant principalement d'habitants du bassin lédonien. Ses revendications sont simples : « On demande que soit mise en place une politique cyclable

place d'une partie de la voie verte, l'association dénonce le manque d'infrastructure cyclable en ville et aux alentours et le manque d'entretien de celles qui sont en place. « Le peu qu'il y a se détériore et n'est pas déneigé en hiver », dénonce Claude Changarnier. « Il n'y a pas vraiment de cohérence non plus dans le tracé », renchérit François Pouessel, membre de l'association depuis sa création.

Pourtant, la loi Laure, qui date de 1996, stipule qu'« à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements sous forme de pistes, marquages au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et contraintes de la circulation ». « D'un point de vue juridique, on pourrait attaquer en justice avec cette loi », commente André Bardarin. « Pour l'instant, on ne l'a pas fait, mais on y pense », poursuit-il.

« C'est une question qui se pose à chaque assemblée générale : faut-il être plus incisif ? », souligne Pauline Haffner, membre du bureau de Vélo qui rit. Il faut dire que depuis dix ans, l'association n'est pas vraiment écoutée. « Les élus se basent sur le fait qu'il n'y a pas beaucoup de cyclistes pour ne rien faire. C'est prendre le problème à l'envers ! », s'étouffe Claude Changarnier. L'association a



« Quelques fois, c'est décourageant »

ambitieuse au niveau du bassin lédonien », affirme Claude Changarnier, la présidente de l'association. Pour les membres, cela passe par la création de pistes cyclables dans la ville et des liaisons avec les villages alentours. Autres doléances : l'aménagement des ronds-points, des établissements scolaires, pôles culturels et sportifs, et zones commerciales en y installant des parcs à vélos. « Quand on se déplace en vélo à Lons, on s'aperçoit que ce n'est pas simple. Tout est fait pour la voiture. C'est extrêmement dangereux pour les cyclistes », assure André Bardarin, membre du bureau de Vélo qui rit. « Avenue Thurel par exemple, tous les jours, je me fais toucher par une

voiture », témoigne-t-il. Si elle se félicite de certaines avancées, comme la mise en

« On demande que soit mise en place une politique cyclable ambitieuse au niveau du bassin lédonien »

envoyé à tous les conseillers de la communauté de commune du bassin lédonien une

lettre rapportant le nombre de signatures collectées pour la pétition. Il y a un mois, elle a sol-

licité son président pour un entretien. Hier, elle n'avait toujours pas de réponse. « Quel-

ques fois, c'est décourageant », conclut Claude Changarnier.

Aurélie Bidaut